



## POUR FAIRE UNE ACTIVITE AU CLUB, IL FAUT :

- ❑ Régler la cotisation en totalité, même pour la semaine d'essai.
- ❑ **pour le Judo** avoir au moins **4 ans en 2019 (né(e) en 2015)**,
- ❑ **Pour les Bébé Gym** (moins de 4 ans) être accompagné d'un parent pendant les cours.
- ❑ Fournir un certificat médical **ou** tampon du médecin sur le passeport de judo, avec la mention « apte au judo compétition » (indispensable pour toutes les compétitions officielles),

**Ce certificat doit nous parvenir dans les plus brefs délais, 1 mois maximum après l'inscription. Au delà de ce délai votre enfant ne sera plus accepté au cours de Judo.**

- ❑ Remplir la fiche de renseignements,
- ❑ Amener une photo d'identité,
- ❑ Droit à l'image : autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image.

A partir de benjamins (né(e) en 2008 et 2009), le passeport de judo est obligatoire pour participer aux compétitions officielles (prix : 8 € à régler à Laurent).

## Nous vous proposons 1 semaine d'essai :

Lorsque que vous aurez rempli la fiche d'inscription et réglé la cotisation au club, votre enfant pourra faire une semaine d'essai.

Au bout de la semaine d'essai et sans nouvelle de votre part, l'inscription sera considérée comme définitive et votre premier chèque pourra être encaissé.

En cas d'abandon suite à la semaine d'essai, tous les documents vous seront rendus (Chèques, fiches, etc.)

Cordialement  
Le bureau